

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 21 MAI 2014 A 20H30**

**Présents :** N. BOULLENGER, D. CAPPUCCI, B. COUTURIER, , J-P DHANGER, S. DUMAY, A. FEKKAK, M-C JEANJEAN, G. LACOURTE, D. LEDENT, S. LEDENT, C. THIEBAUT, J. THOMAS, C. TIECHON, S. VANDERSTEENE

**Absents :** F. HEBRARD, pouvoir à Didier LEDENT

**1. Désignation d'un secrétaire de séance**

M. B. COUTURIER est désigné secrétaire de séance.

**2. Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2014**

**1) Travaux à réaliser sur certains bâtiments communaux :**

Des devis ont été reçus en mairie pour les travaux suivants :

- Mise en place de volets roulants électriques à l'école, pour un montant de 4900 €
- Mise en place de radiateurs électriques à la mairie, pour un montant de 5000 €.

Le Conseil Municipal donne son accord et autorise M. le Maire à lancer ces travaux.

**2) Gravillonnage :**

*Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de procéder à l'entretien courant et l'exécution des revêtements superficiels des voiries de la commune pour l'année 2014.*

*Il y a en effet un intérêt technique et économique pour les communes à confier la réalisation de ces travaux à la Communauté de Communes, en les globalisant au sein d'un marché public de travaux passé par la Communauté de Communes du Plateau Picard.*

***Le Conseil municipal,***

*Vu le programme préparé avec le concours des services de la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'année 2014*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,*

*-Décide de réaliser au cours de l'année 2014 les travaux de réparations et revêtements superficiels des voiries suivantes :*

***Rue du Faubourg (zone habitée) : 15 168.78 €***

*-Décide d'inscrire au budget de l'année 2014, article 6554, le crédit nécessaire au paiement de la contribution due à la Communauté de Communes pour cette prestation de service et qui sera égale à la dépense, TVA incluse, réalisée pour les travaux mentionnés ci-dessus, augmentée de la participation de 4% pour la maîtrise d'œuvre.*

*La Communauté de Communes transmettra à la commune, au plus tard un mois après la réception définitive des travaux, le montant exact de la contribution communale, accompagné de tous les éléments de calcul.*

**3) Reversement fonds d'amorçage au Syndicat Scolaire :**

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les communes qui ont des écoles sur leur territoire reçoivent le fonds d'amorçage. Ce fonds d'amorçage est destiné à couvrir une partie des dépenses

liées à cette mise en place. Il convient donc de reverser ces fonds au Syndicat Scolaire, qui supporte la charge correspondante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reverser au Syndicat Scolaire de Moyenneville, Neufvy et Wacquemoulin, l'intégralité des fonds reçus au titre du fonds d'amorçage pour la mise en place des rythmes scolaires. A ce jour, le montant total reçu s'élève à 9630 €.

Le budget primitif est modifié en conséquence :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2014

### **COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
67	6743				Subventions de fonctionnement (versées par le...	6 540.00
<b>Total</b>						<b>6 540.00</b>

### **COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
74	7488				Autres attributions et participations	6 540.00
<b>Total</b>						<b>6 540.00</b>

#### **4) Désignation des délégués de la Commune auprès de l'ADICO :**

La commune adhère à l'ADICO : Association pour le Développement de l'Informatisation des Communes de l'Oise. L'ADICO est l'organisme qui gère les logiciels métier de la mairie et s'occupe de la maintenance de l'informatique. Il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant en charge de représenter notre commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les délégués suivants pour représenter la commune de Moyenneville auprès de l'ADICO :

M. Didier LEDENT : Délégué titulaire

Mme Séverine HEBRARD : délégué suppléant

#### **5) Commission Communale des Impôts Directs :**

A chaque nouveau mandat, il convient de renouveler les membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Cette commission, outre le Maire, est composée pour nous de 6 commissaires. Ces 6 commissaires titulaires et leurs suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances publiques au vu d'une liste de 12 contribuables susceptibles de devenir titulaires, et de 12 contribuables susceptibles de devenir suppléants. Cette liste de présentation est dressée par le Conseil Municipal.

Un commissaire, doit être de nationalité française, ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, âgé de 25 ans au moins, jouir de ses droits civils, être inscrit à l'un des rôles des impôts directs locaux de la commune, être familiarisé avec les circonstances locales.

Il faut désigner des commissaires qui permettront une représentation équitable des personnes respectivement imposées à chacune des taxes directes locales. Un commissaire titulaire et un commissaire suppléant doit obligatoirement être domicilié en dehors de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les personnes suivantes :

M. Thierry BEUVRIER, Mme Magali BRIEN, M. Luc BOULLENGER, Mme Myriam HANTON, M. Jean BERNARD, M. Michel LAMARRE, Mme Odile PRAQUIN, Mme Joëlle CHATELAIN, M. Patrick FAGARD, M. Dominique TIECHON, M. Hervé VARIN, M. David LEDENT, au titre des commissaires titulaires,

Mme Sylvia DUMONT, M. Serge JEANJEAN, M. Jean-Michel FLAMANT, M. Jean PECHO, M. Didier JONCOUR, M. Francis CONDETTE, M. Patrick GAGNAGE, M. Laurent SEMEN, M. Jacques THOMAS, Mme Myriam COCHETEUX, Mme Anne LEPOUTRE, Mme Christiane TIECHON.

#### 6) Elections Européennes :

Les élections européennes auront lieu dimanche 25 mai 2014, de 8h00 à 18h00.  
Les élus tiendront les permanences selon le tableau suivant :

<i>Horaires</i>	<i>Nom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nom</i>
8h00 - 10h00	Gilbert LACOURTE	Nicolas BOULLENGER	DUMAY Sophie
10h00 - 12h00	Sébastien VANDERSTEENE	Dominique CAPPUCCI	Bertrand COUTURIER
12h00 - 14h00	THIEBAUT Christophe	Marie-Claude JEANJEAN	Serge JEANJEAN
14h00 - 16h00	Jacques THOMAS	Jean-Pierre DHANGER	Audrey FEKKAK
16h00 - 18h00	Didier LEDENT	Frédéric HEBRARD	Christiane TIECHON

#### 7) Avenir Région Picardie :

M. Christophe COULON, Conseiller Régional, président du Groupe « Envie de Picardie » a adressé un courrier à la commune, concernant la suppression de la moitié des régions françaises, notamment celle de la Picardie. Il propose au Conseil de prendre une délibération pour défendre l'avenir de notre région.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas délibérer sur ce sujet pour le moment, dans l'attente d'une information relative aux intentions réelles de l'Etat.

#### 8) Questions diverses :

- Commission Urbanisme : M. le Maire propose aux conseillers de valider un certain nombre de dossiers de déclaration préalable : 5 dossiers acceptés.
- Réunion Publique le 26 mai à 19h00 : il faudrait refaire passer un mot dans les boîtes aux lettres, et mettre une affiche sur la porte du bureau de vote.
- Citerne d'eau à mettre en place au bout du cimetière, avec un robinet poussoir.
- Peintures routières : les passages piétons s'effacent, il faudrait consulter le Conseil Général pour étudier une remise à neuf.
- Les cressonnières de M. MOUTONNET ont été vendues à M. Robert DE MASSY.
- Fête communale : voir pour la soirée du samedi une animation années disco.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.**

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 30 juin 2014 si nécessaire ou 1<sup>er</sup> septembre, à 20h00.**